

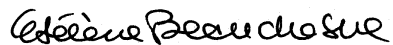
**AVIS PUBLIC  
(Entrée en vigueur)**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-233**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le 20 janvier 2020, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-233** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues Nelson, Bourassa, Gauvin et Marguerite-Bourgeois, à l'avenue Bourdages Sud et au boulevard Laframboise.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 22 janvier 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA  
Greffière